



LES BASES DE LA GEPP (EX GEPC)

Dernière mise à jour le 20/06/2023.

OBJECTIF

Permettre aux participants de comprendre, concevoir et mettre en œuvre une stratégie de GEPP adaptée à leur organisation.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Analyser les besoins en emplois et compétences de l'entreprise.
- Élaborer un plan d'action stratégique pour la GEPP.
- Mettre en œuvre et accompagner les actions de formation, de mobilité et de développement des compétences.
- Suivre, évaluer et ajuster les actions de GEPP en fonction des résultats obtenus et des évolutions contextuelles.

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels des ressources humaines, managers et représentants du personnel souhaitant maîtriser et mettre en œuvre la GEPP au sein de leur organisation.

MODALITÉS D'ACCÈS

Sur inscription ou demande de devis, réalisation sous 2 à 4 semaines.

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Formation individuelle ou en groupe dans vos locaux ou à distance en visio-conférence.

Tarif

NOUS CONSULTER

Réf.

PRO-000026

Contact

0750031226
contact@formaestro.fr
www.formaestro.fr

PRÉ-REQUIS

- Aucun

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, merci de bien vouloir nous contacter au préalable afin que nous puissions définir ensemble les modalités nous permettant de vous former dans les meilleures conditions.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Alternance d'apports théoriques et mises en situation pratiques.



Niveau

Sans niveau de qualification



Modalité

Présentiel



Effectif par session

1 mini > 10 maxi



Durée

14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

Introduction à la GEPP

- Présenter les concepts fondamentaux de la GEPP
- Expliquer l'évolution de la GPEC vers la GEPP
- Analyser les enjeux et objectifs de la GEPP

Les acteurs et leurs rôles

- Identifier les acteurs clés de la GEPP (entreprise, salariés, représentants du personnel)
- Définir les responsabilités et missions de chaque acteur
- Favoriser la collaboration et la communication entre les acteurs

Réaliser un diagnostic de l'entreprise

- Collecter et analyser les données sur les emplois et compétences existantes
- Évaluer les besoins futurs en compétences et emplois
- Détecter les écarts entre les compétences présentes et celles nécessaires à l'avenir

Élaborer un plan d'action GEPP

- Établir des objectifs stratégiques pour la GEPP
- Concevoir des actions de formation, de mobilité et de développement des compétences
- Anticiper les évolutions de l'organisation et des métiers
- Associer les salariés à l'élaboration du plan d'action

Mettre en œuvre et suivre les actions de GEPP

- Déployer les actions de formation et de mobilité
- Accompagner les salariés dans leur parcours professionnel
- Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation des actions de GEPP
- Ajuster le plan d'action en fonction des résultats obtenus et des évolutions contextuelles



INTERVENANT(S)

Formateur consultant expert dans son domaine.

ÉVALUATION

Auto-évaluation et/ou QCM pour évaluation des connaissances avant entrée en formation et évaluation des acquis en cours ou en fin de formation.

ATTRIBUTION FINALE

Attestation des acquis / Certificat de Réalisation